



CONSERVATOIRE
musique & théâtre
ville de Saint-Priest

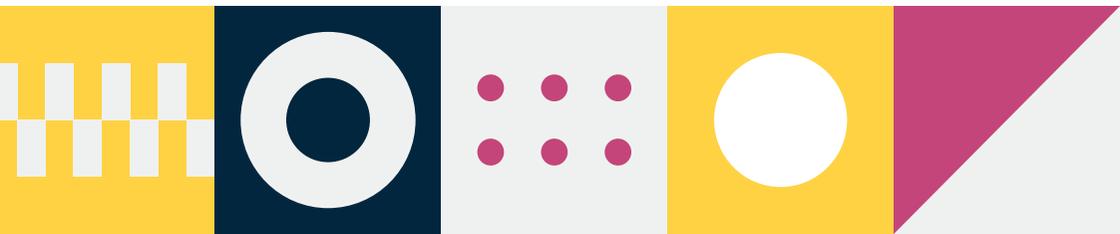
Guide des actions en milieu scolaire

Interventions du Conservatoire de Saint-Priest
de la maternelle au CM2

Année scolaire : 2022 - 2023



Le Conservatoire s'appuie sur une équipe pédagogique qualifiée, polyvalente et engagée.



En vue de la prochaine rentrée 2022 - 2023, le Conservatoire de Musique et Théâtre de Saint-Priest souhaite affirmer son engagement et sa détermination à intervenir en milieu scolaire.

Pour cela, il souhaite se positionner en tant que partenaire « ressource », apportant compétences, projets multiples, propositions variées et adaptées, et financement, dans le cadre de ses missions d'Éducation Artistique et Culturelle préconisées par le ministère de la Culture.

Le Conservatoire s'appuie sur une équipe pédagogique qualifiée, polyvalente et engagée. Elle est constituée de professeurs intervenants en milieu scolaire (PIMS) et de pédagogues artistes, engagés régulièrement dans des actions de sensibilisation, de découverte et d'apprentissage.

Le Conservatoire s'appuie également sur un partenariat efficace avec l'Éducation Nationale.

Fort de son expérience (plus de 30 années de partenariat dans les écoles), de son dynamisme et de son savoir-faire, le Conservatoire propose deux grands axes d'interventions :

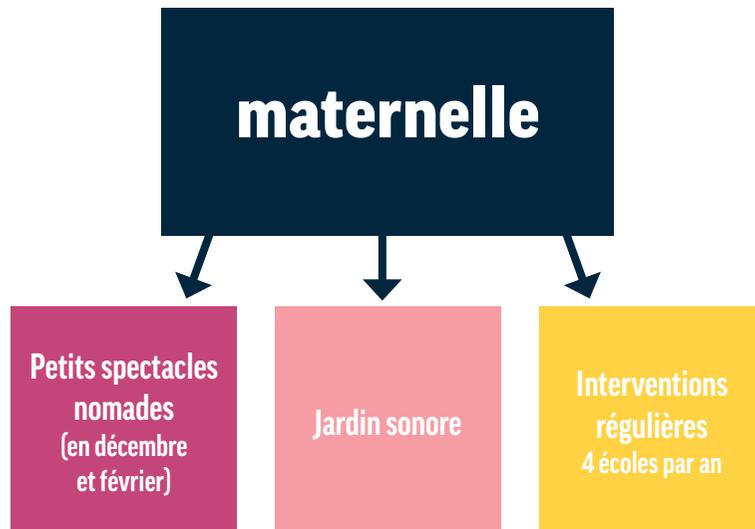
> en maternelle

> en élémentaire



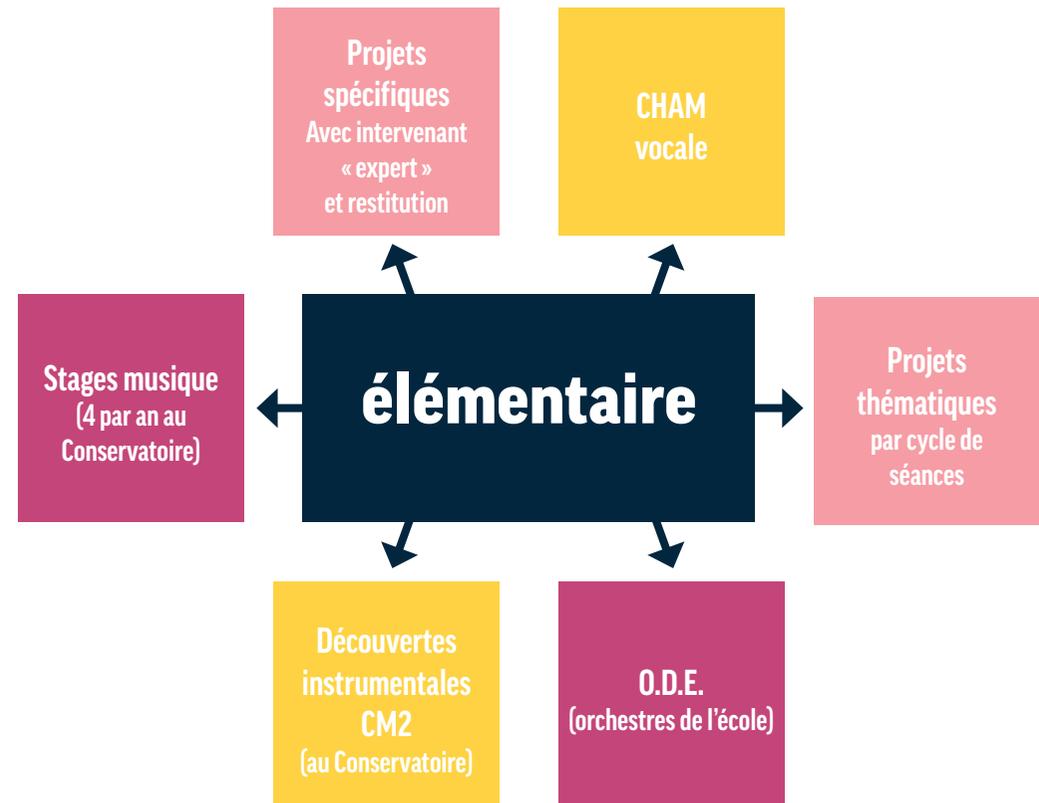
En maternelle

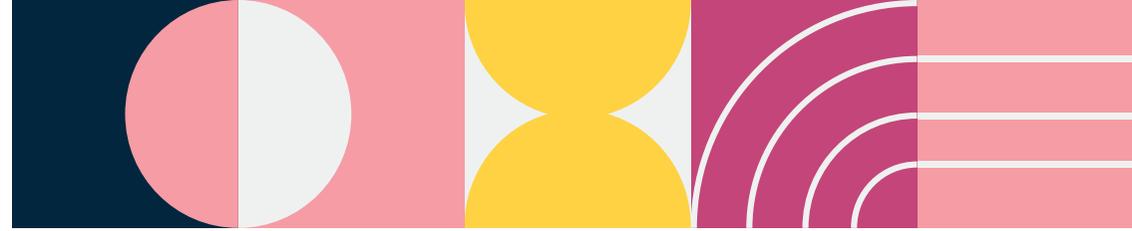
- Un temps fort en décembre et février : Les spectacles nomades, (30 minutes) se déplaçant dans les écoles, assurés par l'équipe des PIMS (Professeurs Intervenant en Milieu Scolaire). Chants revisités ou adaptés, contes imaginés et racontés pour des enfants captivés et émerveillés.
- Des interventions régulières (sur toute l'année d'une durée de 30 minutes en matinée), dans 4 écoles assurées par les PIMS viendront accompagner des « projets chorale d'école » existants. Ces interventions sont liées à la rédaction d'une « fiche action ».
- Un « Jardin sonore ».
Une balade avec les PIMS autour du son, de l'univers sonore entourant l'enfant : en juin 2023. Pour 4 écoles.
Pas de fiche action pour ce dispositif.
- Toutes les écoles maternelles de Saint-Priest seront touchées par l'une ou l'autre de ces actions pour l'année 2022 - 2023.



En élémentaire

- Le Conservatoire propose diverses perspectives d'interventions assurées et encadrées par l'équipe pédagogique des PIMS (Professeurs Intervenant en Milieu Scolaire).
- Ces interventions s'organisent autour de différents axes schématisés ci-dessous.





Les stages musique au Conservatoire

• Les Stages musique au Conservatoire (4/an), d'une durée d'une semaine, en septembre et octobre sont proposés et organisés par l'équipe des PIMS et ouverts aux classes d'une école par stage.

Intitulé des stages : choix du thème libre, ou propositions des PIMS		
Public concerné	Périodes : lundi, mardi, jeudi, vendredi	Durée*
4 classes d'une même école Du CE2 au CM2	Septembre / Octobre 2022	De 9 h à 11 h 30 Puis 12 h 45 à 14 h 45
	Juin 2023 (à définir)	

*Horaires fixes : 5 ateliers par jour, récréation, prévoir pique-nique tiré du sac.

Les portes ouvertes CM2 au Conservatoire

• Des découvertes instrumentales pour les CM2 sont organisées au Conservatoire en janvier. Elles sont animées par les professeurs instrumentistes du Conservatoire et permettent aux enfants souhaitant s'inscrire au Conservatoire ou en CHAM, de découvrir ou de confirmer leur motivation.

Objectifs	Découvrir ou affiner une découverte par famille instrumentale : les vents, les cordes, la voix, les percussions et les musiques actuelles. Informer les élèves sur le dispositif CHAM*.
Public concerné	Classes de CM2.
Dates	À préciser
Durée	8 h 45 à 11 h 15 ou 13 h 45 à 16 h 15.

*CHAM : Classe à Horaires Aménagés Musique (au collège Colette de la 6^e à la 3^e)



Les O.D.E. (orchestres de l'école)

- C'est un dispositif de pratique instrumentale au sein de l'école ou au Conservatoire. Ouvert à une classe particulièrement motivée, volontaire et dont le professeur sera lui-même membre instrumentiste (apprenant) de l'orchestre.
- Ce dispositif est encadré par un PIMS et des professeurs instrumentistes du Conservatoire.
- Les instruments sont mis à disposition par le Conservatoire.
- L'école doit disposer de 3 classes pour les séances et d'un espace de stockage des instruments sécurisé.
- Dispositif sur deux ans : le groupe de classe doit rester identique ces deux années. Changement d'école tous les deux ans.

Objectifs	Faire découvrir une pratique instrumentale à des enfants motivés et à leur professeur. Construire une identité de classe au sein d'un projet artistique. Transmettre des valeurs telles que : solidarité, rigueur, écoute, partage. Découvrir un univers spécifique.
Public concerné (2022-2023)	O.D.E Cordes : à définir O.D.E Cuivres : à définir O.D.E Guitare, flûte et percussions : Jean Jaurès. 2 ^e année.
Période	Septembre 2022 à juin 2023. Particularité : sur 2 ans.
Durée	1 à 2 séances par semaine

Classe CHAM vocale (école Hector Berlioz)

- CHAM (Classe à horaires aménagés musique) : dispositif spécifique s'appuyant sur des directives officielles du ministère de l'Éducation nationale.
- Ce dispositif est encadré par deux professeurs du Conservatoire et du professeur référent de la classe CHAM.

Objectifs	Faire découvrir la pratique vocale à des enfants motivés sur le modèle d'une Classe à Horaires Aménagés Musique (CHAM).
Public concerné	Deux ½ classes du groupe scolaire Hector Berlioz CM1 et CM2.
Période	Septembre 2022 à juin 2023. Particularité : sur 2 ans.
Durée	3 interventions par semaine.

Les projets thématiques

Par cycle de séances

- Proposés et conçus par les PIMS, en lien avec les professeurs des écoles, ces projets sont en premier lieu une rencontre avec l'art, une sensibilisation à la musique, une expérimentation d'un domaine particulier et ont un lien avec le projet d'école. Ils sont validés par l'Éducation nationale (fiche projet).
- Ils se déroulent au sein de l'école et sont organisés par cycle de séances de 50 minutes au semestre.
- Ils ne nécessitent pas obligatoirement une restitution et si oui, les musiciens intervenants se réservent la possibilité d'évaluer la faisabilité de la restitution et dans ce cas elle aura lieu durant le « Festi'vole 2023 ».
- Les conditions matérielles de la réalisation d'un projet thématique doivent être étudiées, préparées et adaptées par le PIMS et le professeur des écoles, avant sa mise en route.
- Le Conservatoire met à disposition gracieusement un instrumentarium pour chaque école. L'école doit en assurer l'entretien, l'inventaire régulier et la sécurité.

Les projets spécifiques

Par cycle de séances

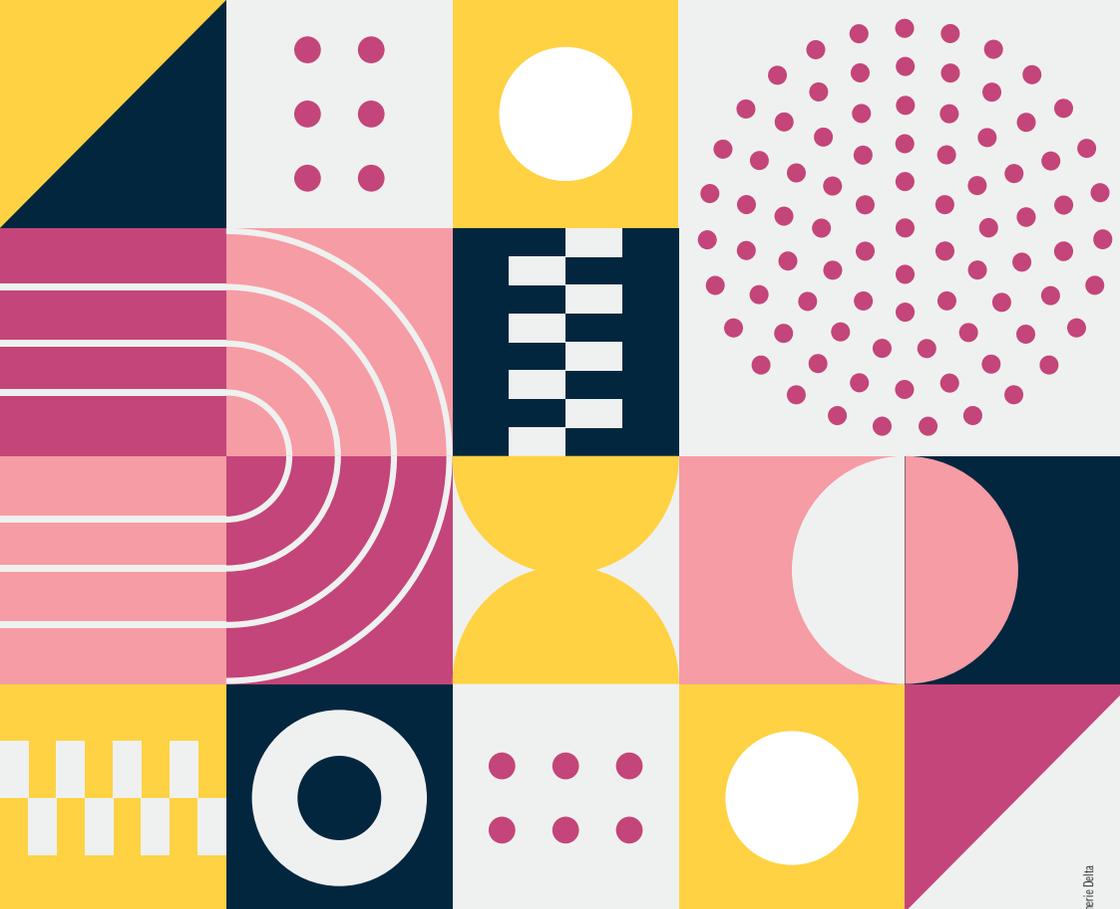
- Des Projets Spécifiques : proposés par l'équipe des PIMS, ces projets « Phares » font appel à une organisation partagée avec des intervenants extérieurs « experts » dans un domaine spécifique (Musique électro acoustique, Jazz, percussions corporelles etc...). Ils se déroulent sur un temps bien défini et se terminent par une restitution programmée, dès la structuration du projet. L'équipe technique du Conservatoire accompagnera les projets.
- Ces projets spécifiques nécessitent un investissement particulier, lié aux perspectives envisagées, aux attendus, au travail d'équipe, ceci pouvant aller jusqu'à des mobilisations hors temps scolaire.
- À définir en septembre.

FESTI'VOLE 2023

Début juin 2023 (à préciser)

- En raison d'un très grand nombre de restitutions et concerts d'école, le Conservatoire a décidé de proposer, à l'espace mosaïque, un « festival des écoles ».
- Pour des raisons d'organisation technique et d'optimisation des moyens, ce « Festi'vole » se déroulera sur une semaine début juin.





CONSERVATOIRE
musique & théâtre

ville de Saint-Priest

Place Bruno Polga
69 800 Saint-Priest
04 78 20 03 22

www.conservatoire-saint-priest.fr

